

PAPER DETAILS

TITLE: Le gÃ©nitif en qavasqar

AUTHORS: Christos CLAIRIS

PAGES: 117-126

ORIGINAL PDF URL: <https://dergipark.org.tr/tr/download/article-file/11498>

LE GENITIF EN QAWASQAR

Le traitement de ce que nous avons appelé génitif en qawasqar met en évidence le besoin d'un cadre théorique solide, susceptible de rendre compte des faits de la langue sans forcer sa réalité. Ce cadre s'inscrit dans une conception fonctionnelle et structurale de la linguistique; sans se rattacher d'une façon unilatérale ni au sens, ni à la forme, ni à la fonction il tente de mettre en jeu d'une façon cohérente et le sens, et la forme, et la fonction

Le qawasqar est une langue indo-américaine parlée actuellement par une quarantaine d'individus, anciens nomades de la mer, regroupés à Puerto Edén (49°08'S, 74°26'O) sur la côte orientale de l'île Wellington, dans les canaux magellaniques du sud du Chili. L'habitat de ce peuple, connu aussi sous la dénomination Alakaluf, s'étendait du Golfe de Penas jusqu'au détroit de Magellan. Nos recherches sur cette langue, commencées en 1970, ont abouti récemment à sa description complète (voir CLAIRIS, *Linguistique fuégienne. Le qawasqar*).

Pour aborder la syntaxe d'une langue la première démarche consiste à dégager ses classes grammaticales, qui ne doivent pas, bien entendu, se confondre avec des catégories logiques. Otto Jespersen à propos de cette démarche écrivait (p. 67)

«Quand on enseigne la grammaire on a l'habitude de commencer par ranger les mots dans des classes que l'on nomme généralement «parties du discours». On a ainsi les substantifs, les adjectifs, les verbes, etc., que l'on définit ensuite. L'origine de ces parties du discours remonte pour l'essentiel aux grammairiens grecs et latins, avec quelques adjonctions et quelques modifications, mais les définitions qu'on en donne sont loin d'avoir atteint le degré d'exactitude que l'on rencontre dans la géométrie euclidienne. On peut pratiquement dire que la

plupart, même quand elles apparaissent dans des ouvrages récents, sont des impostures qu'il est très facile de démolir. Il n'est pas non plus possible de savoir quel est le critère qui permet de les distinguer ni s'il doit relever de la forme et de ses variations, ou bien du sens, ou bien de la fonction dans la phrase, ou bien encore des trois à la fois.»

En effet, ce qui est fondamental pour qu'une linguistique, qui au début était la linguistique d'une langue particulière, devienne linguistique générale, c'est l'établissement de méthodes et de définitions de termes qui puissent rendre compte de la diversité de son objet, à savoir les différentes langues naturelles. La «généralité» de la linguistique ne peut pas consister dans la généralisation à toutes les autres, de faits dégagés à propos d'une langue. Il est vrai que dans le domaine de la linguistique le développement d'une science générale est particulièrement difficile. Car la démarche scientifique, telle qu'on la connaît et la pratique, est historiquement issue d'une logique formulée dans le moule de nos langues européennes. Il n'est donc pas aisé pour la linguistique de faire la part de ce qui est démarche scientifique, marquée par une logique indissociable des langues européennes, et de son objet, lequel peut échapper à cette logique.

Les traces d'ethnocentrisme qu'on peut relever dans notre science ont sans doute leurs racines dans cette ambiguïté. Cependant, dans le domaine de la phonologie, ce danger a été écarté et aujourd'hui nous pouvons poser, sans complexe, l'existence d'une phonologie générale. Cette conquête encourage certainement la linguistique à multiplier ses efforts pour atteindre le même degré de science générale également dans le domaine de la syntaxe. Cet effort demande que l'on soit vigilant quant à certaines habitudes mentales dues à une tradition linguistique originellement «monolingue» et fondée sur la lettre —grammaire—; cet effort passe aussi par l'établissement de méthodes et la définition des termes d'une linguistique générale qui n'oublie jamais que la langue est d'abord parlée. Nous présenterons donc les critères que nous avons adoptés pour dégager les classes grammaticales d'une langue : ils sont ceux que propose André Martinet, avec quelques précisions que nous avons cru bon d'apporter.

Nous rechercherons ce que sont les positions adoptées par André Martinet dans ses dernières publications, notamment dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (GFF) et dans son enseignement, plutôt que dans son article «Analyse linguistique et présentation des langues». Dans la GFF (§1.12), Martinet propose de classer ensemble, dans une langue donnée, les monèmes qui présentent les mêmes compatibilités et qui s'excluent mutuellement. La pratique qui est faite de ces critères dans la GFF nous permet de poser une définition de la notion de «compati-

bilité» en tant que terme technique, qu'il faut soigneusement distinguer des notions de *combinabilité*, *coexistence* et *juxtaposition*.

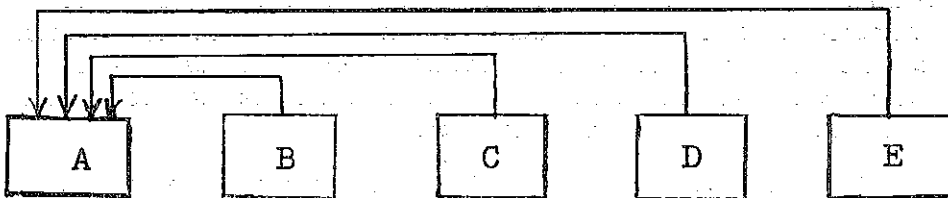
Nous appellerons *compatibilité* la faculté qu'ont deux ou plus de deux monèmes ou synthèmes d'une langue donnée d'être employés ensemble et liés dans une relation syntaxique. Dans cette définition, nous envisageons la relation syntaxique d'une façon restrictive, à savoir comme rapport de détermination ou comme rapport de coordination. Nous réservons le terme de *fonction* pour désigner la nature du rapport entre deux unités qui peuvent entretenir entre elles plus d'un type de rapport.

Ainsi qu'il découle de cette définition, la position respective des unités ne détermine pas leurs compatibilités; seule compte leur possibilité d'être ensemble dans une relation de détermination ou de coordination. Ceci nous permet de ne pas confondre compatibilité et combinabilité ou combinaison.

Pour que les unités qui ont les mêmes compatibilités puissent appartenir à une même classe, il faut de plus qu'elles obéissent au deuxième critère, c'est-à-dire qu'il faut qu'elles s'excluent mutuellement. Ceci veut dire que deux déterminants d'un même noyau qui peuvent être employés en même temps doivent figurer dans des classes différentes, même si par ailleurs ils partagent les mêmes compatibilités.

Il est bien entendu qu'il s'agit de compatibilités syntaxiques, de classes compatibles avec d'autres classes, et que les incompatibilités sémantiques qui peuvent se faire jour entre une unité et une autre feront partie de l'étude du lexique sans que cela puisse affecter l'établissement des classes.

Les deux critères exposés ci-dessus nous permettront d'établir les classes de monèmes et de synthèmes d'une langue. Une fois les classes ainsi établies, il faudra considérer et signaler les restrictions de coexistence d'une classe avec une autre. Il se peut en effet que la présence d'une classe exclue la présence d'une autre. Imaginons, par exemple, qu'un monème appartenant à une classe A puisse être déterminé par des monèmes appartenant à des classes B, C, D et E.



Si nous constatons que la présence d'une unité de la classe C, par

exemple, exclut la présence simultanée de toute unité de la classe E, nous dirons qu'il y a restriction de *coexistence* entre les classes C et E et nous le signalerons dans la présentation de chaque classe concernée. Dans ce sens, nous voyons bien que la notion de *coexistence* reste distincte non seulement de celle de compatibilité et de celle de combinabilité mais aussi de la notion de *juxtaposition*. Nous employerons *juxtaposition* pour deux unités se trouvant l'une à côté de l'autre sans être liées dans un rapport syntaxique et sans que puissent se poser des problèmes de coexistence.

Après avoir dégagé les classes, nous observerons que certaines classes ont en commun certains traits; nous aurons donc intérêt, dans la présentation, à rapprocher certaines classes les unes des autres en les regroupant le cas échéant. Ceci facilitera considérablement la compréhension dans la mesure où pour identifier une classe nous avons surtout besoin de la distinguer de celle qui se trouve être la plus proche, en d'autres termes de celle qui présente presque les mêmes latitudes combinatoires et se différencie seulement sur un ou deux points.

Seule l'application des critères de compatibilité et d'exclusion mutuelle nous conduira à l'identification des classes. Nous réserverons donc le terme de classe exclusivement à des regroupements dégagés ainsi. Cependant l'analyse peut, parfois, se heurter à une difficulté particulière. Après avoir inscrit dans différentes classes la quasi totalité des unités d'une langue, nous pouvons nous trouver en face d'unités qui semblent résister au classement. En fait il s'agit alors d'unités qui présentent un comportement individuel et qui de ce fait, si on voulait leur appliquer les critères de classification, nous mèneraient à une prolifération de classes. Or, la classification n'est informative que si on ne franchit pas un certain seuil quantitatif. Nous avons donc intérêt, pour ces quelques unités, à ne pas pousser à fond l'analyse de classification et à nous contenter de les regrouper selon leur valeur sémantique. Nous appellerons ce dernier type de regroupement des *ensembles*, pour éviter toute confusion possible avec ce que nous avons appelé des classes.

La contrainte que nous venons d'exposer est loin d'être de nature à mettre en cause la démarche même de l'identification des classes; elle confirme plutôt le fait que dans toute langue et à tous les niveaux de son analyse il y a un centre fortement structuré et des marges moins structurées. Ceci fait partie de la nature même des langues et permet de les différencier notamment des codes.

Ceci étant précisé, nous aborderons maintenant le cas du génitif en qawasqar. Il fait partie de la classe des fonctionnels de cette langue. Ce qui fondamentalement identifie cette classe est le fait que la présence d'un monème fonctionnel implique nécessairement l'existence de deux

autres monèmes qu'il relie et place dans un rapport particulier. Le génitif en qawasqar établit *un rapport de première détermination entre un noyau et son satellite*. Les monèmes qui sont ainsi reliés peuvent appartenir soit à la classe des lexicaux soit à la classe des personnels. On pourrait s'étonner que nous ayons appelé ce rapport génitif. L'étude approfondie du fonctionnement de ce qu'on a appelé traditionnellement génitif en grec est, nous semble-t-il, en mesure de dissiper cet étonnement.

Le signifiant du génitif qawasqar a la forme *s* suffixé, sauf quand il accompagne les personnels avec lesquels il s'amalgame (1). L'étude morphologique de son comportement montre qu'il peut

a) Se placer directement à la suite du premier déterminant, ce qui est le cas le plus fréquent.

Ex. (2) E, 594 *qjoro-s nosqhar*
chien+génit. museau
le museau du chien

170 *xwaneto-s aqtel-naq*
Juanito + gén. pleurer + spécificateur (3) existentiel
Juanito pleure (il y a «pleurer» de Juanito)

b) s'accrocher à un spécificateur.

306 *aswalaq ce asa seqwe-s*
demain pers 1 aller spéc. futur + génit.
je vais aller demain

(1) *ce* «pers. 1» + gén. = *xes*

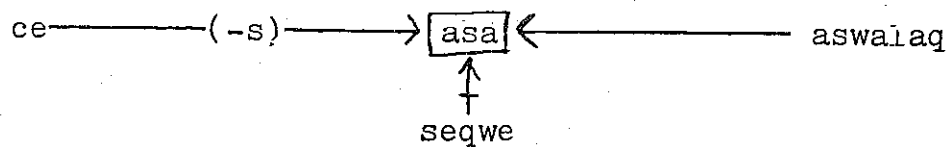
caw «pers. 2» + gén. = *cawqs*

caw «pers. 3» + gén. = *qjos*

(2) Tous nos exemples sont tirés de notre corpus, constitué surtout de conversations libres, et présenté dans sa totalité dans CLAIRIS, *Linguistique fuégienne. Le qawasqar*, p. 58-362. Les numéros devant chaque exemple renvoient à ce corpus.

(3) Les spécificateurs constituent un ensemble de classes de monèmes déterminants des lexicaux, classes qui s'identifient par un certain nombre de traits communs et se différencient sur la base de la non-exclusion mutuelle. En aucun cas ils ne sont employés seuls. Les spécificateurs sont inséparables des lexicaux, mais il n'y a pas réciprocité. Il faut aussi indiquer qu'ils sont des monèmes unifonctionnels. Bien que les lexicaux puissent être employés comme prédicat sans être accompagnés de spécificateurs, la présence de ces derniers implique que le lexical qu'ils déterminent se trouve dans un emploi prédictif. Ainsi, les spécificateurs font partie du syntagme prédictif. Dans ce syntagme, les lexicaux généralement précèdent les spécificateurs.

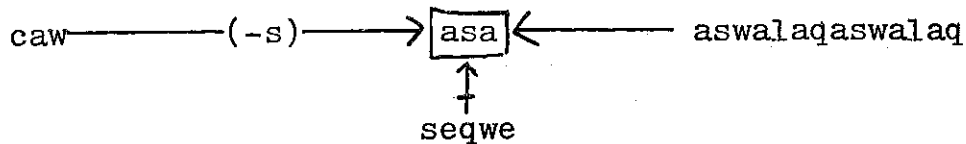
La visualisation montre mieux les rapports :



c) de façon redondante, se suffixer à la fois au premier déterminant et au spécificateur.

24 *aswalaqaswalaq caw-s asa seqwe-s*

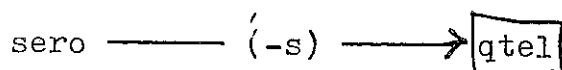
après-demain pers + gén. aller spéc. fut. + gén.
tu vas partir après- demain



Ce monème peut aussi exceptionnellement suivre immédiatement le déterminé :

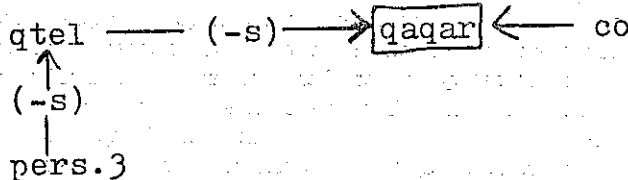
93 *sero qtel-s*

barque nom + gén.
le nom de la barque



139 *qjos qtel co qaqaar-s*

pers. 3 + gén. nom pers. 1 garder + gén.
je garde (je me souviens de) son nom



Nous devons signaler aussi le cas où le génitif se rattache à un monème exprimé précédemment ou explicité par la situation mais qui n'est pas repris dans l'énoncé :

98 *pana-ger-s*

content + spéc. aspect. + gén.
(la mouette) est contente

Un peu avant dans le discours, il était question de la mouette, *ga-gajes* (96 et 97). Alors la visualisation nous montrera les rapports suivants :

(qajajes) — (-s) → pana ← + -qer

Dans l'exemple suivant, le génitif se trouve suffixé au noyau en le reliant au monème *ce* «pers. 1» qui, bien que non exprimé, est impliqué par la situation; en effet, le locuteur se réfère à lui-même et à la communauté tout entière. Il s'agit de l'arrivée le lendemain matin du Navarino, le bateau qui assure le ravitaillement du hameau: il est bien évident que tout le monde va se lever tôt pour le recevoir.

354 *aswalaqaswalaq altqa-s* *seqwe*
 demain matin (se) lever + gén. spéc. futur
 demain matin (nous) allons nous lever (tôt)

(ce) — (-s) → altqa ← + seqwe
 ↑
 aswalag¹aswalaq²

Tout ceci prouve que la position du monème -s par rapport au premier déterminant, n'est pas pertinente; seule compte la relation marquée entre deux unités.

Quant à la valeur du génitif nous tenterons de la cerner en deux temps : a) quand le noyau déterminé est un prédicat, b) quand il ne l'est pas.

a) Quand le noyau est un prédicat, le monème qui lui est rattaché par le génitif peut aussi bien signifier l'agent que le patient. Ce que fait le génitif, c'est lier d'une façon étroite deux unités dont l'une sera le noyau déterminé et l'autre le satellite déterminant. Il n'implique aucune valeur particulière; le sens vient investir différemment ce rapport selon les circonstances internes et externes de la communication. Ainsi dans *xwaneto-s aqtel-naq* «Juanito pleure» *aqtelnaq* étant le prédicat, le premier déterminant *xwaneto* serait l'agent. Mais dans

355 *nawareno-s* *jeqsor*
 Navarino (4) + gén. voir, rencontrer

énoncé que le contexte et la situation nous amènent à replacer dans le futur, il faudrait traduire «il y aura rencontre de Navarino», bien entendu «par nous»; finalement l'énoncé équivaut sémantiquement à ce que le français exprimerait par «nous allons rencontrer Navarino», c'est-à-dire que nous avons un premier déterminant qui serait le patient.

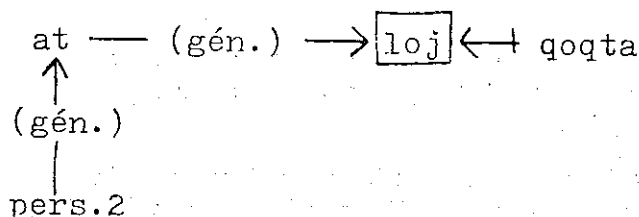
De même dans

21 *caw* *lewro-s* *jerwoq^h os seqwe* *qa*
 pers. 2 livre + gén. envoyer spéc. fut. spéc. interr.
 est-ce que tu vas envoyer le livre?

le premier déterminant *lewro* peut être considéré comme le patient. Dans cet exemple, la valeur «patient» du premier déterminant est conditionnée par le fait que la fonction agent se trouve linguistiquement exprimée par le personnel *caw*.

Le sens du rapport de la détermination génitive au prédicat ne s'épuise pas dans ce qui correspond aux notions d'agent et de patient. Il peut aussi être investi par ce qui correspond dans nos langues à des fonctionnels bien précis. Ainsi la visualisation de l'énoncé

26 *cawqs* *at* *loj-s* *qoqta*
 pers. 2 + gén. maison arrivée + gén. spéc. exist.



met en valeur le rapport du syntagme *cawqs at* «ta maison» et du syntagme prédicatif *loi qoqta* «il y a arrivée», ou plutôt, étant donné la situation «il y aura arrivée»: le syntagme *cawqs at* est marqué comme déterminant du syntagme prédicatif. Ceci nous amène à traduire «il y aura arrivée à ta maison». Quant à l'agent «(par toi)», il est de nouveau

(4) *Navarino* est le nom d'un bateau de ligne qui faisait escale à Puerto Edén.

